



Vente sur ebay toujours pas payée

Par **CHEVALIER**claire, le **20/12/2009** à **13:44**

Bonjour,rnrnJ'ai eu la mauvaise idée de passer par Ebay pour vendre mon téléphone portable... au Nigéria... Le service Paypal de paiement sécurisé d'Ebay m'a demandé d'envoyer la preuve que j'avais bien expédié le colis si je voulais pouvoir recevoir le paiement de la vente.rnrnL'acheteur a été surtaxé de 50 euros par Paypal, les raisons sont floues, cela serait dû à une connexion bas débit. J'ai donc dû rembourser ces 50 euros alors que je n'avais toujours pas été payé.rnrnAu moment de recevoir ces 50 euros le destinataire a eu un accident de voiture et a perdu le récépissé de réception du remboursement qu'il devait envoyer à Paypal pour que je puisse enfin pouvoir bénéficier de la somme de la vente.rnrnQuelle juridiction dois-je saisir ? Civile ou pénale ? rnrnJe ne sais pas où habite l'acheteur de la vente, nous n'avons échangé que des emails. J'ai exposé mon problème à Ebay qui me demande l'adresse email de l'acheteur et me dit de porter plainte, ainsi qu'à Paypal (pas de réponse).rnrnJe m'apprête également à envoyer une lettre de demande de renvoi du colis à la Poste, étant donné que j'ai pris une assurance (R2) ; je ne connais pas l'étendue de cette assurance et sur quoi elle porte. rnrnIl me semble avoir tout énoncé. rnrnMerci d'avance.rnrnCordialement,rnrn**CHEVALIER** C.

Par **frog**, le **20/12/2009** à **14:02**

Salut,rnA forte probabilité, les mails que tu pensais être de Paypal n'en étaient pas. Peu de recours, coopération judiciaire quasi-inexistante. Au mieux, on retrouvera la trace d'un cyber-café de brousse.

Par **Berni F**, le **20/12/2009** à **14:03**

Bonjour,
<http://pages.ebay.fr/la-securite-sur-ebay/vendre.html#top>
Ne faites pas confiance à un simple e-mail vous annonçant la réception du paiement : il pourrait être faux même si il semble provenir de PayPal ou d'un tiers de confiance.
Vérifiez vous-même sur votre compte PayPal ou auprès du tiers de confiance.
Ce type de fraude nous a notamment été signalé sur l'envoi de colis au Nigéria.
en ce qui concerne la solution a votre problème :
- je n'imagine pas qu'il soit économique de poursuivre votre "acheteur" au Nigeria.
- la garantie apportée par la poste concerne l'acheminement du colis... hors, je ne suis pas sur que ça corresponde à votre problème...
désolé de ne pas vous donner de meilleures nouvelles.
cordialement

Par **CHEVALIERclaire**, le **20/12/2009** à **16:12**

Merci pour vos réponses.
Dans l'hypothèse où il me prendrait l'envie de saisir une juridiction laquelle est la plus appropriée ?

Par **jeetendra**, le **20/12/2009** à **16:54**

DGCCRF
Immeuble Aurealys
192, Avenue Thiers
69457 LYON Cedex 06
Tél. 04 78 65 55 55
Bonjour, vous pouvez toujours contactez la Dgccrf à Lyon, à mon avis ça va etre difficile de récupérer quelque chose "escroquerie à la nigériane", courage à vous, bon dimancha.

Par **CHEVALIERclaire**, le **22/12/2009** à **13:17**

je vous remercie.